



République Algérienne Démocratique et Populaire

Services du Premier Ministre

Communiqué de presse

Vendredi 17 Avril 2020

En application des directives de Monsieur le Président de la République, le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz DJERAD a instruit le Ministre des Affaires Etrangère, le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire et le Ministre des Travaux Publics et des Transports en vue d'engager une opération de rapatriement des citoyens voyageant à l'étranger, bloqués suite à la suspension des liaisons aériennes et maritimes durant le mois de Mars 2020 en raison de la Pandémie du Coronavirus « COVID-19 ».

Dans ce cadre, les citoyens concernés par cette opération de rapatriement et détenteurs de billets retour vers l'Algérie sont invités à s'inscrire, dès à présent, sur les sites internet suivants : www.pm.gov.dz – www.mae.gov.dz – www.interieur.gov.dz (rubrique Rapatriement des citoyens bloqués à l'étranger) en renseignant toutes les informations requises en vue de les recenser et les contacter.

Aussi, la date limite de l'inscription sur les sites précités sera le Jeudi **23 Avril 2020**, ce qui permettra à l'issue, de mobiliser la flotte aérienne et maritime nécessaire pour la concrétisation de cette importante opération de rapatriement.

Enfin, les citoyens rapatriés seront soumis aux mesures préventives de confinement sanitaire au niveau des structures recensées à cet effet, où un suivi médical approprié leur sera dispensé.